

# NON À LA RÉPRESSION À LA POSTE

**NOUS CONTINUONS LA GRÈVE POUR L'EMBAUCHE DES PRÉCAIRES ET L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL, CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES**

*Courrier en retard ou qui n'arrive jamais, journaux livrés par paquets de trois, nouveaux collègues à former en permanence parce que les intérimaires ne sont pas renouvelés et que nombre d'embauchés démissionnent sous la pression des réorganisations successives : la dégradation du service public postal et de nos conditions de travail sont constatées par de nombreux-ses collègues et usager·e·s.*

Pour contester la précarité de nos statuts et la dégradation de nos conditions de travail, nous, facteurs et factrices de Chavant, continuons notre grève depuis le 22 mars pour revendiquer l'embauche de 8 collègues en CDI. Majoritairement

composée d'intérimaires, cette grève a déjà permis le maintien en poste d'une collègue dont la direction avait prévu de se passer. Portée par la mobilisation contre la réforme des retraites, la grève se heurte à l'obstination de la Direction d'Établissement Grand Grenoble de La Poste, qui préfère réprimer plutôt que de négocier.

## **UNE GRÈVE SOUTENUE AU-DELÀ DU BUREAU DE GRENOBLE CHAVANT**

Depuis le début, notre objectif a été de convaincre les collègues non-grévistes de nous rejoindre. En faisant le tour des bureaux de poste

de l'agglomération grenobloise, nous avons pu rencontrer des collègues qui cherchaient aussi à se défendre contre la dégradation de leurs conditions de travail. À St-Egrève, la réorganisation mise en place depuis février impose aux collègues de se partager les bouts d'une tournée sécable en plus d'un allongement de leurs tournées propres. À Grenoble-Lionel

Terray la mise en place de "plans de production" permet à la direction d'imposer cette même tournée sécable tous les jours. Dans ces 2 bureaux les collègues ont réalisé des débrayages d'1h à l'embauche et nous ont rejoints en Assemblée Générale et en cortège

de postier·e·s lors des journées nationales de grève contre la réforme des retraites.

Au-delà de La Poste, notre grève s'appuie sur la force de la mobilisation contre la réforme des retraites. Elle s'est ainsi liée à la grève des salarié·e·s du Planning Familial, de l'Énergie, des cheminot·e·s ou encore aux mobilisations des étudiant·e·s... C'est d'abord en participant aux journées de grève nationales que nombre d'entre-nous ont franchi le pas de se mettre en grève, malgré le risque que cela représentait pour ceux et celles en contrat précaire. C'est cette expérience qui nous a donné la force de contester



**RASSEMBLEMENT**  
DEVANT LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT  
**JEUDI 20 AVRIL - 14H**  
**88 AV. RHIN ET DANUBE**

**RENCONTRE USAGER·E·S ET POSTIER·E·S**  
**AUTOUR D'UN PETIT-DÉJ CONVIVAL**  
**SAMEDI 22 AVRIL - DÈS 8H**  
**PLACE ANDRÉ MALRAUX (MARCHÉ HOCHÉ)**

le recours abusif aux contrats précaires, utilisés à La Poste comme ailleurs pour dégrader les conditions de travail et faciliter les licenciements.

## **NON À LA RÉPRESSION : LA DIRECTION DOIT RÉPONDRE AUX REVENDICATIONS**

À notre revendication d'embauche - qui ne fait qu'exiger le respect de la loi à savoir le non-recours à l'intérim pour remplacer des postes de travail vacants - la direction a préféré répondre par la répression. Trois collègues grévistes ont vu leur contrats de mission, jusqu'ici renouvelés à chaque échéance, interrompus simultanément tandis que d'autre intérimaires étaient recruté•e•s pour les remplacer. En se débarrassant des intérimaires grévistes la direction tente d'affaiblir la grève pour éviter d'avoir à négocier. Malgré cette politique du pourrissement la solidarité entre grévistes - intérimaires et embauchés - se maintient.

Les collègues de Grenoble - Lionel Terray ont dû faire face à la même attitude : 18 collègues ayant participé aux débrayages d'une heure ont été convoqués en entretien à sanction pouvant aller jusqu'au licenciement. Ces atteintes au droit de grève ont choqué bien au-delà de La Poste : la Plateforme Industrielle de Courrier a ainsi été bloquée quelques heures, de nombreux•ses salarié•e•s et élu•e•s ont exprimé leur soutien à la grève et lors du rassemblement contre les sanctions, le bureau de poste où étaient convoqués les collègues s'est trouvé plongé dans le noir suite à une coupure de courant. La mobilisation des postier•e•s et des soutiens a permis le report des convocations. C'est un premier recul qui montre qu'en se mobilisant

tou-te-s ensemble, les postier•e•s peuvent gagner contre la direction.

En réprimant, la direction d'établissement de La Poste Grand Grenoble s'inscrit dans la continuité des nombreuses atteintes au droit de grève survenues depuis le début du mouvement contre la réforme des retraites. Elle porte ainsi atteinte aux droits de l'ensemble des salarié•e•s, au-delà de La Poste. Cette politique du pourrissement doit cesser. La Direction d'Établissement doit accepter de négocier sur la base de la revendication d'embauche des 8 collègues précaires.

## **UNE GRÈVE QUI NOUS CONCERNE TOUTES ET TOUS**

C'est pour appuyer cette revendication que nous appelons à un rassemblement jeudi 20 avril à 14h devant la Direction d'Établissement Grand Grenoble (88 av. Rhin et Danube, 38100 Grenoble). Une victoire contre la précarité serait une avancée non seulement pour les nombreux•ses intérimaires de La Poste et de ses filiales, mais aussi pour les embauché•e qui voient leur conditions de travail se dégrader au fur et à mesure que la précarité se généralise. Alors que le groupe La Poste se prépare à supprimer près de 20 000 emplois avec l'arrêt du timbre rouge, il y a urgence à nous mobiliser pour mettre sur la table nos propres revendications : maintien de l'emploi avec des contrats pérennes, arrêt de la dégradation des conditions de travail à chaque réorganisation, augmentation des salaires...

*Factrices et facteurs de Chavant en grève*

# **CAISSE DE GRÈVE**

<https://www.okpal.com/caisse-de-greve-retraites-sud-ptt-isere-savoie/#/>

